

TÉMOIGNAGE

« Tous les acteurs du territoire doivent pouvoir participer à la transition énergétique »



Jean-François DUGOURD

Coordinateur de la Fruitière à énergies

Pourquoi la Fruitière à énergies a-t-elle été créée ? Dans quels projets investissez-vous ?

Créée en juin 2017 à l'initiative d'habitants de la région de Quingey (Doubs), la Fruitière à énergies met en commun non pas du lait pour le comté, mais une production d'énergie. Ses 53 associés fondateurs sont tous des citoyens, qui ont donné naissance ensemble à une société à statut coopératif agréée entreprise solidaire d'utilité sociale. Notre vocation : accompagner, voire soutenir financièrement des projets d'énergies renouvelables portés par des habitants, des entreprises, des collectivités. Le premier projet fonctionne depuis le 4 juillet dernier : c'est une installation photovoltaïque de neuf kilowatts sur le toit d'une maison. Nous sommes engagés dans un autre projet, de 600 mètres carrés de panneaux, sur un bâtiment d'Emmaüs à Ornans (Doubs). Nous animons également la mobilisation citoyenne autour d'un projet de ressourcerie et de centrale photovoltaïque sur un site de Préval Haut-Doubs.

Pourquoi des citoyens choisissent-ils d'engager leur épargne dans la Fruitière ?

Nous fédérons des militants, des citoyens aux profils très divers qui souhaitent participer à une aventure entrepreneuriale et collaborative, prêts à placer un peu d'épargne sur des projets porteurs de sens et créateurs de lien social. Nous travaillons également avec des clubs d'investisseurs, collectifs d'une vingtaine de personnes qui, toutes ensemble, peuvent s'offrir une ou plusieurs parts sociales à 500 euros. Nous tissons aussi des partenariats avec des collectivités qui investissent pour construire le territoire à énergie positive de demain.

Ambitionnez-vous d'aller vers une autonomie énergétique de votre territoire ?

Tous les acteurs du territoire doivent pouvoir participer à la transition énergétique, quels que soient leurs moyens financiers. C'est pour cette raison que nous proposons par exemple des kits d'autoconsommation permettant à chacun de produire et de consommer sa propre électricité. À terme, oui bien sûr, nous imaginons un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, grâce à une plus grande sobriété énergétique et grâce à des projets locaux utilisant des énergies renouvelables. Cette ambition a valu à la Fruitière d'être la seule lauréate, en Bourgogne-Franche-Comté, de l'appel à projets de l'État « Mon projet pour la planète ».

 **CONTACT :**
dugourd.jf@fruitiere-energies.fr

 **EN SAVOIR PLUS :**
<https://fruitiere-energies.fr>

TÉMOIGNAGE



« Contribuer à réduire la précarité énergétique sur le territoire »

Patrice COTON

Directeur adjoint du Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN)

Créée en novembre 2012 par le SIEEEN, Nièvre énergies a pour vocation première de développer les énergies renouvelables dans le département. Comment fonctionne-t-elle ?

Cette société d'économie mixte est un outil à la disposition des territoires porteurs de projets dans l'éolien, le photovoltaïque ou la méthanisation. Son capital fédère des acteurs publics – SIEEEN, Région, communes, communautés de communes – et privés, notamment les clubs d'investisseurs citoyens réunis au sein de la coopérative Bourgogne énergie citoyenne. Elle adresse ainsi un signal fort aux populations et aux territoires : Entrez au capital social pour prendre une part active au développement des projets !

Quelles sont vos premières réalisations et vos projets ?

La SEM est née avec le parc éolien de Clamecy-Oisy (Nièvre). Aujourd'hui, elle agit selon trois modèles : le développement de projets – un est en cours à Surgy – ; le co-développement, sous la forme de partenariats avec des développeurs de parcs éoliens – à ce jour, trois accords signés – et d'une entrée au capital des sociétés de projets à hauteur de 10 à 30 % ; enfin l'acquisition de projets : par l'exemple l'achat en cours de deux éoliennes et l'exploitation des dix centrales photovoltaïques que nous a cédées le SIEEEN. Aujourd'hui nous avons une dizaine de projets engagés : photovoltaïque à Magny-Cours, méthanisation à Prémerey, micro-hydraulique à Guérigny...

À terme, une partie de vos recettes sera injectée dans des travaux d'économies d'énergie. De quelle manière ?

Nous voulons contribuer à réduire la précarité énergétique sur le territoire et participer activement à la maîtrise de la demande d'énergie. Nous nous engagerons, par le biais d'aides à la fourniture, de matériaux ou à des travaux d'amélioration du bâti, auprès des ménages les plus modestes, dès que nos capacités financières le permettront, sachant qu'il faut sept à huit ans pour qu'un projet éolien commence à générer des résultats.

Votre action ne se limite plus au seul territoire de la Nièvre. Pourquoi ?

La SEM est entrée au capital de Yonne énergies, de Côte-d'Or énergies, d'EnR citoyenne dans le Jura et d'EnR Centre-Val de Loire. Ces prises de participation réciproques entre nos structures hors de nos limites territoriales historiques nous permettent de constituer un réseau d'expertises en mutualisant les compétences entre nos SEM et nous donnent la possibilité de participer financièrement au développement de projets nécessitant une forte mobilisation de capitaux.

 **CONTACT :**
pcoton@sieeen.fr

 **EN SAVOIR PLUS :**
www.sieeen.fr